

EN CAS D'URGENCE, APPELER 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS
SUR 7

POUR TOUS LES ACCIDENTS DE TRANSPORT, APPELER
CHEMTREC(R)

POUR TOUTES LES QUESTIONS ET REQUÊTES CONCERNANT
LES FDS, APPELER

1-800-654-6911 (EN DEHORS
DES ÉTATS-UNIS: 1-423-780-
2970)

1-800-424-9300 (EN DEHORS
DES ÉTATS-UNIS: 1-703-527-
3887)

1-800-511-MSDS (EN
DEHORS DES ÉTATS-UNIS:
1-423-780-2347)

NOM DU PRODUIT: GLB OXI-BRITE

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Advantis Technologies
1200 Bluegrass Lakes Parkway
Alpharetta, GA 30004
États-Unis d'Amérique (USA)

DATE DE RÉVISION: 08/10/2016
REPLACE: 02/12/2016

FDS No: 000000025789
SYNONYMES: aucun(e)
FAMILLE CHIMIQUE: Aucun
DESCRIPTION /
UTILISATION: Produit chimique pour le traitement de
l'eau
FORMULE: NOT APPLICABLE/MIXTURE

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Corrosion cutanée : Catégorie 1B
Lésions oculaires graves : Catégorie 1
Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Intervention:
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Stockage:
P405 Garder sous clef.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>DÉNOMINATION CAS OU SCIENTIFIQUE</u>	<u>No CAS</u>	<u>ÉCART DE %</u>
Pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate)	70693-62-8	75 - 82
Sodium carbonate	497-19-8	10 - 18
Sodium tetraborate pentahydrate	12179-04-3	1 - 4
POTASSIUM PEROXYDISULFATE	7727-21-1	1 - 4
Tetra[carbonato(2-)]dihydroxypentamagnesium	7760-50-1	0 - 2

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation:	EN CAS D'INHALATION : amenez la personne affectée à l'air frais. Consultez un médecin si la respiration devient pénible ou si une irritation respiratoire se présente. En cas d'arrêt respiratoire, administrez la respiration artificielle. Appelez les secours médicaux.
Contact cutané:	EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : rincez immédiatement la peau à grande eau pendant 15 minutes. Retirez immédiatement les vêtements touchés par le produit et lavez-les avant de les réutiliser. Consultez un médecin.
Contact oculaire:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincez immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin immédiatement.
Ingestion:	EN CAS D'INGESTION : communiquez immédiatement avec un médecin. NE provoquez PAS de vomissements à moins d'indication du médecin. Veillez à ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Résumé d'inflammabilité (OSHA): Le produit n'est pas connu comme étant inflammable, combustible, pyrophorique ou explosif.

Propriétés d'inflammabilité

Point d'éclair:	Non applicable
Température d'auto-ignition:	Non applicable
Risques d'incendie / explosion:	Le produit ne s'allume ni ne brûle. Dégagera de l'oxygène lorsque chauffé, ce qui intensifierait un incendie
Agent d'extinction:	Eau

Instruction de lutte contre l'incendie:	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d' incendie, utiliser le matériel normal de lutte contre l' incendie et l' équipement de protection individuelle recommandé à la section 8, y compris un appareil respiratoire autonome approuvé par l' Institut national pour la sécurité et la santé du travail (National Institute for Occupational Safety and Health, NIOSH).
Limite supérieure d'inflammabilité, % dans l'air:	donnée non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité, % dans l'air:	donnée non disponible

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PROTECTION PERSONNELLE POUR LES SITUATIONS D'URGENCE:	Pour éviter tout contact avec ce produit, il faut porter des vêtements de protection supplémentaires. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter: bottes, gants étanches, casque de chantier, lunettes de protection anti-éclaboussures, vêtements étanches, c'est-à-dire une combinaison chimique imperméable, appareil respiratoire isolant.
---	---

Procédures pour atténuer les effets d'un déversement

Dissémination dans l'air:	Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Dissémination dans l'eau:	Notifier tous les usagers en aval de la possibilité d'une contamination. Détourner l'eau autour du déversement s'il est possible de le faire sans danger.
Dissémination sur le sol:	Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Éviter la génération de poussière.
Informations supplémentaires sur les déversements :	Arrêter la source du déversement dès que possible et notifier le personnel concerné. Utiliser un équipement de protection personnelle d'intervention en cas d'urgence avant d'entreprendre toute intervention. Évacuer tout le personnel non essentiel. Éliminer les résidus de déversement conformément aux directives de la section 13, Méthodes d'élimination des déchets.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Ne pas ingérer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de contact avec les yeux ou la peau, bien rincer à l'eau. Éviter l'inhalation de la poussière.
Stockage:	Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Isoler des matériaux incompatibles. Conserver les récipients bien fermés quand ils neas utilisés.
Matériaux incompatibles pour le stockage:	Voir la section 10, " Matériaux incompatibles ".

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Ventilation: Une évacuation locale est recommandée si un effusement notable se produit. Autrement, utiliser une ventilation d'évacuation générale.

Équipement de protection pour l'utilisation courante du produit

Protection des voies respiratoires : Porter un masque respiratoire homologué si des niveaux supérieurs aux limites d'exposition sont possibles.

Type(s) de masques : Un masque purificateur d'air intégral homologué par NIOSH à filtre N95. Les masques purificateurs d'air ne doivent pas être utilisés dans des atmosphères pauvres en oxygène ou si les concentrations d'exposition dépassent dix (10) fois la limite publiée.

Protection de peau : Éviter le contact avec la peau. Gants imperméables Il est conseillé de porter une combinaison étanche au cas où une grande partie du corps pourrait se trouver exposée au produit.

Protection d'oeil: Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées. Écran facial

Type de vêtement de protection: Étanche, Néoprène, caoutchouc butyle

Mesures de sauvegarde générales S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants (No.-CAS)	Valeur	Paramètres de contrôle	Base (Mise à jour)
Sodium tetraborate pentahydrate (12179-04-3)	TWA	2 mg/m ³	ACGIH (02 2014)
	STEL	6 mg/m ³	ACGIH (02 2014)
POTASSIUM PEROXYDISULFATE (7727-21-1) [exprimé en persulfate]	TWA	0.1 mg/m ³	ACGIH (02 2014)

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: solide

Forme: solide

Couleur: bleu

Odeur: aucun(e)

Poids moléculaire: Aucun n'est établi.

pH : 6.48
() solution à 10%

Point d'ébullition: Non applicable

Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Densité	donnée non disponible
Densité apparente:	() donnée non disponible
Pression de la vapeur:	donnée non disponible
Densité de la vapeur:	donnée non disponible
Viscosité:	donnée non disponible
Solubilité dans l'eau:	250 g/l (à 20 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non applicable
Comburant:	Le produit a les propriétés d'oxydation.
Composants volatils, % par vol.:	donnée non disponible
Contenu en COV	Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489). Ce produit ne contient aucune dérogation COV (Composés Organiques Volatils) listée à la section 450 de la loi américaine sur la qualité de l'air (U.S. Clean Air Act).
Contenu en PAD	Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Résumé de stabilité et réactivité:	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter:	Températures élevées, Exposition à l'air humide ou à l'eau
Incompatibilité chimique:	Oxydants, Sels de métaux lourds, Cyanures, Halogénures
Produits de décomposition dangereux:	Se décompose lorsque chauffé ou humecté en dégageant de l'oxygène et de la chaleur, Oxydes de soufre
Température de décomposition:	donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicologie animale des composants

DL 50 par voie orale:

Pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate)	DL50	500 mg/kg	Rat
Sodium carbonate	DL50	= 4,090 mg/kg	Rat
Sodium tetraborate pentahydrate	DL50	3,200 - 3,400 mg/kg	= Rat

Toxicologie animale des composants

DL 50 par voie cutanée:

Pentapotassium bis(peroxymonosulphate)	DL50	> 2,000 mg/kg	Rat
--	------	---------------	-----

e) bis(sulphate)

Sodium carbonate DL50 Présumé être > 2,000 mg/kg Lapin

Sodium tetraborate DL50 > 2,000 mg/kg Lapin
pentahydrate

Toxicologie animale des composants

CL50 par inhalation:

Sodium carbonate CL50 1 h = 4.6 mg/l Rat

Sodium tetraborate CL50 par inhalation 4 h > 2 mg/l Rat
pentahydrate

Toxicité animale du produit

DL 50 par voie orale: Présumé être > 2,000 mg/kg

DL 50 par voie Présumé être > 2,000 mg/kg

cutanée:

CL50 par inhalation: Aucune donnée.

Irritation cutanée: Corrosif pour la peau

Irritation oculaire: Corrosif pour les yeux

Sensibilisation Sensibilisant cutané éventuel sur la base d'études faites sur des animaux
cutanée:

Toxicité chronique / subchronique: Aucun effet connu ou signalé causé par une exposition chronique.

Sodium carbonate

Des rats mâles ont été exposés à la vaporisation d'une solution aqueuse de cette substance chimique à 2 % durant 4 heures par jour, 5 jours par semaine, pendant une période de trois mois et demi. Sous une concentration de 10 ou 20 mg/m³, aucun effet n'a été observé. Sous 70 mg/m³, le gain pondéral a été diminué et les parois intra-alvéolaires des poumons se sont avérées plus épaisses et des symptômes d'infiltration lymphoïdique et d'hyperémie se sont manifestés. Le contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut causer une dermatite et la vésication.

Toxicité affectant la fonction reproductive et le développement: Ni connu ni cité comme causant une toxicité en matière de reproduction et de développement.

Sodium carbonate

Ce produit a été testé dans des animaux de laboratoire et aucune preuve de tératogénicité n'a été observée.

Sodium tetraborate pentahydrate

L'acide borique a été testé sur de nombreuses espèces animales en laboratoire et une seule espèce a montré des signes de foetotoxicité en présence de doses maternelles toxiques. En se fondant sur cette donnée, ce produit peut entraîner des effets toxiques sur le

développement du fœtus.

Mutagenicité: Ni connu ni signalé comme étant mutagène.
Sodium carbonate Il a été déterminé que ce produit n'est pas mutagène dans le test de Ames. Il s'est également avéré non-clastogène dans l'essai d'aberration chromosomique.

Carcinogénicité: Ce produit n'est ni connu ni cité comme cancérigène par les sources de références suivantes : CIRC, OSHA, NTP ou EPA.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Vue d'ensemble: Aucune donnée pour le produit. Les constituants sont les suivants :

Valeurs de toxicité écologique for: Sodium carbonate

Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	- (nominal, statique). 96 h CL50 < 850 mg/l
Crapet d'arlequin (Lepomis macrochirus),	- (nominal, statique). 96 h CL50 = 320 mg/l
Poisson larvivre	- (nominal, statique). 96 h CL50 = 740 mg/l
Daphnie magna,	- (nominal, statique). 48 h CL50= 265 mg/l
Ceriodaphnia dubia	- (nominal) 48 h CE50= 199.82 mg/l
Navicula seminulum (diatomée)	- (nominal, statique). 96 h CE50 = 242 mg/l

Valeurs de toxicité écologique for: Sodium tetraborate pentahydrate

<** Phrase language not available: [FR] LONZA - S00000000001791 **>	- 24 day LC50 (chronic toxicity) = 88 mg/l
Daphnie magna,	- 24 h CE50= 242 mg/l
Algue verte (Scenedesmus subspicatus)	- 96 h EC10 = 24 mg/l

Valeurs de toxicité écologique for: POTASSIUM PEROXYDISULFATE

Cyprinus carpio (Carpe)	- 48 h CL50 = 1,360 mg/l
Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	- 48 h CL50 = 234 mg/l
Poecilia reticulata (Guppie)	- 48 h CL50 = 845 mg/l
Daphnia magna (Grande daphnie)	- 48 h CL50= 92 mg/l

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

IL FAUT PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR EMPECHER DE CONTAMINER L'ENVIRONNEMENT AVEC CE PRODUIT. SON UTILISATEUR EST RESPONSABLE DE L'ELIMINATION DU PRODUIT INUTILISE, DES RESIDUS ET DES CONTENEURS SELON LES LOIS EN VIGUEUR AU NIVEAU DE LA LOCALITE, DE L'ETAT, ET AU NIVEAU FEDERAL EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT, LE STOCKAGE ET L'ELIMINATION DE DECHETS DANGEREUX ET NON-DANGEREUX.

Résumé des méthodes d'élimination des déchets : Ce produit, à l'état de déchet, est considéré comme un déchet non dangereux.

Méthodes d'élimination : En tant que déchet non dangereux solide, ce produit doit être éliminé en conformité avec les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Numéro ONU : 3260
Description des marchandises : Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s.
(hydrogénoperoxomonosulfate de potassium)
Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8
Numéro de Code du Plan d'Urgence : 154

TDG

UN number : 3260
Description of the goods : CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
(Potassium hydrogenperoxomonosulphate)
Class : 8
Packing group : II
Labels : 8

IATA

Numéro ONU : 3260
Description des marchandises : Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s.
(hydrogénoperoxomonosulfate de potassium)
Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 863
Instructions de conditionnement (avion de

ligne)
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : Y844

IMDG-CODE

Numéro ONU : 3260
Description des marchandises : CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
(hydrogénoperoxomonosulfate de potassium)

Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8
No EMS Numéro 1 : F-A
No EMS Numéro 2 : S-B

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

CERCLA Quantité à reporter

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 Substances Extrêmement Dangereuses Quantité à reporter

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

SARA 302

Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313

Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCOMI Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Clean Water Act [Loi US sur les Eaux]

Ce Produit ne contient aucune Substance Dangereuse listée dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 116.4A.

Ce Produit ne contient aucune Substance Dangereuse listée dans la U.S. CleanWater Act, Section 311, Table 117.3.

Ce produit ne contient pas les polluants toxiques suivants, énumérés selon la Section 307 de l'US Clean Water Act

US State Regulations

Massachusetts Right To Know

Sodium tetraborate pentahydrate	12179-04-3
Dipotassium peroxodisulphate	7727-21-1

Pennsylvania Right To Know

pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate)	70693-62-8
Sodium carbonate	497-19-8
Sodium tetraborate pentahydrate	12179-04-3
Dipotassium peroxodisulphate	7727-21-1

New Jersey Right To Know

pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate)	70693-62-8
Sodium carbonate	497-19-8
Sodium tetraborate pentahydrate	12179-04-3
Dipotassium peroxodisulphate	7727-21-1
tetra[carbonato(2-)]dihydroxypentamagnesium	7760-50-1

California Prop 65

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Ce produit chimique est réservé à l' exportation et n' est donc pas soumis à la réglementation découlant de la Loi sur le contrôle des substances toxiques (Toxic Substances Control Act, TSCA).

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Références Majeures : Disponible sur demande.

CETTE FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE (MSDS) A ETE MISE AU POINT POUR SATISFAIRE AUX NORMES FEDERALES DE COMMUNICATION DE DANGER ETABLIES PAR OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) (BUREAU AMERICAIN CHARGE DE LA SECURITE ET LA SANTE DANS LE MILIEU DU TRAVAIL), 29 CFR (CODE OF FEDERAL REGULATIONS) (CODE DES REGLEMENTS FEDERAUX) 1910.1200. DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE DOIVENT ETRE MISES A LA DISPOSITION DE TOUS CEUX QUI UTILISERONT, MANIPULERONT, STOCKERONT, TRANSPORTERONT, OU SERONT EXPOSES A CE PRODUIT. ELLES ONT ETE PERPREES POUR SERVIR DE GUIDE AU PERSONNEL CHARGE DE LA DIRECTION, CHARGE DES OPERATIONS, AUX INGENIEURS D'USINE ET POUR TOUTE PERSONNE TRAVAILLANT AVEC CE PRODUIT OU LE MANIPULANT. SELON ARCH, CES INFORMATIONS SONT FIABLES ET MISES A JOUR A LA DATA DE LEUR PUBLICATION, MAIS ARCH NE DONNE AUCUNE GARANTIE. DE PLUS, SI CETTE FICHE A PLUS DE TROIS ANS, CONTACTER ARCH MSDS CONTROL AU NUMERO DE TELEPHONE CI-DESSOUS POUR VERIFIER QUE LES DONNEES DE CETTE FICHE ONT TOUJOURS COURS. .